



Communiqué SUD

Clermont-Ferrand, le 5 décembre 2023

Prime de 850 € pour tous les agents MFPM - CSM - PLA

Michelin vient d'annoncer le versement d'une prime de 850 euros brut à la fin de décembre pour l'ensemble des agents, reconnaissant ainsi l'engagement des salariés qui ont été fortement sollicités en termes de modification du calendrier de travail. Certains ont également fait face à des périodes d'activité partielle, impactant ainsi leur rémunération.

Cette prime trouve sa justification dans les résultats exceptionnels du Groupe au cours des neuf premiers mois. Depuis plusieurs mois, SUD interpelle l'entreprise au sujet de l'augmentation exponentielle des salariés en difficulté, notamment en raison de l'inflation et des répercussions financières de l'activité partielle.

Bien que nous aurions préféré une redistribution plus étendue de cette prime, il s'agit d'un signal positif en amont des prochaines négociations annuelles obligatoires prévues les 24 et 25 janvier 2024. La rémunération constitue un élément crucial de l'attractivité d'une entreprise, et il est impératif d'aller bien au-delà dans la redistribution équitable des richesses.

Le bureau national Sud Michelin